



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET ELECTIVE DE LA LIGUE REGIONALE BRETAGNE

ANNONCE ASSEMBLEE GENERALE

La ligue régionale de Bretagne annonce la tenue de son assemblée générale ordinaire et élective qui se déroulera le **10 octobre 2020 à la Maison des Sports, 23 rue de la Paix 56300 Pontivy à 10h.**

Conformément aux statuts de la ligue régionale de Bretagne, l'assemblée générale réunira les représentants des clubs titulaires élus dans chaque comité départemental composant la ligue régionale, ou a à défaut de la présence du titulaire leur suppléant.

Au cours de cette assemblée générale annuelle se tiendra notamment l'élection des membres du comité directeur de la ligue régionale de Bretagne. L'ordre du jour complet sera communiqué avec les convocations pour l'assemblée générale.

Dans le cadre de cette assemblée générale la ligue régionale de Bretagne lance un appel à candidature pour les mandats du comité directeur de la ligue régionale de Bretagne.

En application de l'article 4 des statuts de la ligue régionale, le comité directeur est composé de 8 à 14 membres.

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le **19 septembre** (20 jours francs avant la date de l'assemblée générale).

Les convocations seront transmises au plus tard le **24 septembre** (15 jours francs avant l'assemblée générale).

Président

Denis Mettler

Ligue Régionale de Bretagne de Karaté